

les affaires

Montréal interdit les sacs plastique

Par AFP

Publié le 10/12/2015 à 13:37



Les municipalités de l'agglomération montréalaise, qui abrite la moitié de la population du Québec, ont décidé jeudi d'interdire l'usage des sacs plastiques non biodégradables à compter de 2018.

Décriés depuis des décennies pour leur coût écologique, notamment pour les océans, les sacs plastiques sont déjà proscrits des marchés parisiens et la France imposera une interdiction totale en 2016.

«Suite à ma visite à la COP21, il fallait poser des gestes concrets, donc dans la foulée de ce que Anne Hidalgo (maire de Paris) fait, Montréal emboîte le pas», a déclaré à l'AFP Denis Coderre, maire de Montréal.

Nommé la semaine dernière à la tête de Métropolis, l'association des grandes métropoles mondiales, M. Coderre a appelé les dirigeants des 140 métropoles de cette organisation d'envisager une telle interdiction.

«C'est un fléau les sacs de plastique», a observé M. Coderre, indiquant que Montréal envisageait désormais de se pencher «de façon graduelle et pragmatique» sur le cas des bouteilles d'eau, des couverts et de «tout ce qui est jetable en plastique».

A l'unanimité, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), présidée par Denis Coderre, a adopté cette «résolution concernant l'élimination des sacs de plastique à usage unique».

A compter du 22 avril 2018, qui marque le jour de la Terre, «l'utilisation des sacs d'emplettes à usage unique qui ne sont pas biodégradables, ou encore pleinement recyclables» sera interdite dans les 82 communes de la CMM, selon la résolution.

L'agglomération de Montréal recense 3,9 millions d'habitants, ce qui en fait la deuxième métropole canadienne derrière Toronto.

Selon la CMM, «entre 1,4 et 2,7 milliards de sacs d'emplettes, principalement des sacs en plastique, sont distribués annuellement au Québec». Or, seulement 14% de ces sacs sont récupérés alors qu'il leur faut 1.000 ans pour se décomposer.

«Ces sacs sont dommageables pour l'environnement, car leur production requiert des produits pétroliers et de l'eau et génère des gaz à effet de serre», souligne la CMM.